

« Demain la Terre ! » et le partenariat d'entreprise

Créée en 1999 et basée à Gignac (34), « Demain la Terre ! » est une association qui a pour objet d'éduquer à l'environnement pour un développement durable, de valoriser le patrimoine naturel et culturel et de sensibiliser à l'alimentation.

« Demain la Terre ! » développe et entretient des partenariats avec des entreprises, pour mettre en œuvre des actions répondant à des objectifs partagés.

Ces partenariats peuvent également servir des enjeux spécifiques pour chaque partie prenante :

Pour « Demain la Terre ! »	Pour l'entreprise
<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissance du monde de l'entreprise et développement d'actions innovantes avec de nouveaux publics : salariés d'entreprises locales. ● Renforcement des connaissances et compétences sur des sujets techniques. ● Soutien matériels (ex : engins mécaniques, documents, matériaux). ● Autorisation d'accéder à des sites industriels pour accueillir des publics. ● Apport financier privé en complément des subventions publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Valorisation de son image et de ses compétences. ● Renforcement de son ancrage dans le territoire. ● Mobilisation et implication de salariés en faveur de projets d'intérêt général. ● Cohérence avec la stratégie « développement durable » de l'entreprise. ● Réduction d'impôts (pour les dons).

● Éole au cause d'Aumelas

Convention de partenariat avec EDF Energies Nouvelles

Dans le Cœur d'Hérault, un parc éolien est implanté sur un site Natura 2000 : le cause d'Aumelas.

Depuis 2007 EDF Énergies Nouvelles et « Demain la Terre ! » conjuguent leurs efforts pour sensibiliser le grand public et des scolaires aux problématiques et enjeux liés au développement des énergies renouvelables et en particulier de l'éolien.

Ce partenariat qui s'inscrit dans la durée permet la réalisation de diverses actions : coordination des activités éducatives sur le parc, animation de projets pédagogiques et de visites du parc éolien, conception d'une malle pédagogique, élaboration d'un plan d'interprétation.



Sortie scolaire au parc éolien dans le cadre d'un projet pédagogique

● Sensibilisation des citoyens au développement durable

Convention de mécénat avec la Caisse d'Épargne du Languedoc-Roussillon



Visite d'une piscine écologique chez un particulier

« Demain la Terre ! » a lancé en 2006 le projet ITINÉD : un service ITinérant d'INformation sur l'Environnement et le Développement durable.

Dans différents lieux en Cœur d'Hérault, sont proposés « sites exemplaires ».

Elle met également à disposition un fonds documentaire et anime un «espace environnement» avec la médiathèque de Gignac.

Des actions spécifiques sont aussi menées avec des collectivités : création d'un annuaire sur l'éco-construction, accompagnement d'actions de collectivités engagées dans des démarches de développement durable (ex : restauration collective et produits biologiques, éco-mobilité, programme de communication sur les gestes éco-citoyens, etc.).



Débat sur les « jardins sans pesticides »

Dans le cadre de sa Responsabilité Sociétale, la Caisse d'Épargne a souhaité soutenir ce projet en faisant un don financier à l'association.